

2014-07-102-DR/FIN

* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué "landespublic" (ALP1)

nomenclature: 7.1.2

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 JUIN 2014

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2013

L'an deux mille quatorze, le dix-neuf juin, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADÉ, Maire.

PRESENTS

M. LESPADÉ, Mme NOGARO, M. PERRET, Mme DUFAU, M. DUBERT, Mme DUPRE, M. LAPEBIE, M. GONZALES, M. HERVELIN, Mme BAULON, M. COUTIER, Mme SAINT-AUBIN, Mme MONTAUCET, Mme BIRLES, M. DUBUS, Mme CAMBRONERO, Mme DESTOUESSE, Mme CORRIHONS, M. LECERF, Mme PICAT, Mme BISBAU, Mme MOUNIER, M. SAUBIETTE, M. SALLABERRY, Mme PERIMONY-BENASSY, M. ROBLES, Mme FAURE-DEFLANDRE, Mme DELAVENNE

EXCUSES

M. LAURENT	procuration à	M. PERRET
M. AJA	procuration à	M. DUBERT
M. GARANS	procuration à	M. GONZALES
M. POULAERT	procuration à	M. ROBLES
M. CLAVERIE	procuration à	Mme DELAVENNE

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme NOGARO

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 28
27 au point n° 2014-07-102- DR/FIN

Nombre de pouvoirs: 5

Nombre de votants : 33
32 au point n° 2014-07-102-DR/FIN

**2014-07-102-DR/FIN - COMPTE ADMINISTRATIF 2013**

* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué "landespublic" (ALPI)

Après s'être fait présenter le budget de l'exercice 2013 et les délibérations modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte administratif dressé par l'ordonnateur accompagné du compte de gestion du receveur,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu son Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L2121-29

Considérant que Monsieur LESPADÉ, ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2013, les finances de la Commune en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées, procédant au règlement définitif du budget 2013.

DELIBERE

PROPOSE de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires :

	RESULTAT 2012	PART AFFECTEE A L'INVESTIS SEMENT	MANDATS 2013	TITRES 2013	RESULTAT 2013
INVESTISSEMENT	- 1 990 075,64		8 710 255,52	8 817 200,58	- 1 883 130,58
FONCTIONNEMENT	3 112 256,06	- 3 110 000	18 434 879,73	21 122 534,01	2689910,34
TOTAUX	1 122 180,42	- 3 110 000	27 145 135,25	29 939 734,59	806 779,76

APPROUVE l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen.

DECLARE toutes les opérations de l'exercice 2013 définitivement closes et les crédits annulés.

Vote: 32

Pour: 27

Contre: 3 (Mme Faure et MM. Roblès et Poulaert)

Abstention: 2 (Mme Delavenne et M. Claverie)

M. le Maire ne prenant pas part au vote.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
(suivent les signatures)

Pour extrait certifié conforme

Tarnos, le 20 juin 2014

Le Maire

